



LE CERCLE DROIT ET POLITIQUE
Programme provisoire : septième session de formation
14, 15 et 16 décembre 2018 à Paris

Vendredi 14 décembre

18h30 : Introduction et présentation des auditeurs

19h00 : « **Les différentes philosophies du droit à travers la question pénale** »
Guillaume Bernard, docteur en histoire du droit, maître de conférences (HDR) à l'ICES

20h30 : Dîner

Samedi 15 décembre

09h : « **Préserver sa liberté de parole, défi de notre temps** »
Me Solange Doumic, avocat à la Cour, ancien premier secrétaire de la Conférence du Stage

10h30 : « **Un avocat face à la menace islamiste** »
Thibault de Montbrial, avocat, président du Centre de Réflexion sur la Sécurité Intérieure

12h30 : Déjeuner

14h00 : **S'ENTRAINER AUX DEBATS RADIO / LE GRAND JURY** (exercice de débat - 1^{ère} partie)
François Nicolas d'Alincourt, journaliste / Frédéric Pelouze, avocat

18h30 : **Maître Jacques Trémolet de Villers, avocat et essayiste : le procès Jeanne d'Arc**

20h00 : **Dîner du réseau juristes** (invitation des participants des précédentes sessions)

Dimanche 16 décembre

08h45 : « **Le fait religieux en entreprise : une jurisprudence riche en enseignements** »
Jean Martinez, avocat

11h : « **Fraudes fiscale et sociale : leviers de réduction des déficits publics et d'actions politiques** »
Charles Prats, magistrat, membre du conseil scientifique du Conseil Supérieur de la Formation et de la Recherche Stratégique

12h15 : Déjeuner

13h45 : **S'ENTRAINER AUX DEBATS TELE / LE GRAND JURY** (exercice de débat - 2^{ème} partie)
Louis Daufresne, journaliste / Frédéric Pelouze, ancien avocat, fondateur de Weclaim

17h00 : « **Dépasser les droits de l'homme pour défendre les libertés** »
Thibault Mercier, avocat

17h45 : **Présentation du Cercle Droit et Liberté**
René Boustany, avocat et cofondateurs du Cercle Droit et Liberté

18h00 : **Conclusion - Cocktail de clôture**

Coupon d'inscription

O Je souhaite participer à la « **Formation du Cercle Droit et Politique** » *

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone : Courriel :

Bulletin d'inscription et chèque de 50 euros à retourner **avant le 6 décembre** à l'IFP, 49, rue du Ranelagh – 75016 Paris.

* Sous réserve des places disponibles. Les frais d'inscription sont de 50 euros. Ils couvrent les repas, les cours et le logement pour ceux venant de province.

Pour les candidats de province, les frais de transport sont pris en charge par l'IFP à hauteur de 50% sur présentation d'un justificatif (Plafond de remboursement : 50 euros).